

Communiqué de presse

Communiqué information réglementée

Mise à disposition de la première actualisation document de référence 2009-02 du Groupe BPCE

Paris, le 20 mai 2010

Le groupe BPCE informe que la première actualisation de son document de référence 2009-02 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 mai 2010.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté dans l'espace Information réglementée du site communication financière du groupe BPCE (www.bpce.fr).